

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DURABLE de l'agglomération bordelaise

QUELLE ATTRACTIVITE POUR LA METROPOLE BORDELAISE ?

**PROPOSITIONS CONCERNANT LES
OBJECTIFS À DEFINIR ET LES MOYENS À
METTRE EN ŒUVRE POUR DEVELOPPER
L'ATTRACTIVITE DE LA METROPOLE
BORDELAISE DANS UNE PERSPECTIVE
DE DEVELOPPEMENT DURABLE.**

Document de synthèse

Créé en 2000, le Conseil de développement durable de l'agglomération bordelaise (CDDAB) a pour but de consulter « la société civile » sur le devenir du territoire et permet à la Communauté urbaine de Bordeaux, en se mettant ainsi en conformité avec la loi Voynet de 1999 (Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire : LOADDT), de se doter d'un contrat d'agglomération.

En février 2004, ce conseil a été invité par son Président Alain Juppé à réfléchir « **aux moyens à mettre en œuvre, aux énergies à mobiliser pour que Bordeaux puisse entrer pleinement dans la catégorie des villes dont le rayonnement et la puissance sont réellement de niveau européen, (...) dans une perspective de développement durable** ».

Constitué de membres extrêmement divers de la « société civile », le CDDAB s'est efforcé pendant presque un an et demi de travailler (rappelons-le, avec des moyens limités) dans l'esprit de la loi, à savoir tenter dans un premier temps de s'enrichir chacun des regards des autres pour élargir son champ de vision, et proposer communément aux élus dans un second temps un regard nouveau et complémentaire au leur sur le développement du territoire.

A une période où la démocratie urbaine cherche de nouveaux chemins, il est encourageant de voir que ce type d'instance présente un intérêt certain aux yeux des élus, qui ont décidé de lui octroyer plus de moyens. Et de fait, cette réflexion commune originale à laquelle sont conviés les membres du CDDAB doit voir ses méthodes encore affinées. Le gros du travail est devant nous, mais le chemin commence à être balisé...

La commande passée au conseil en février partait d'une étude de la DATAR qui classait selon 15 critères les 180 plus grosses agglomérations européennes. Bordeaux était en « classe 5 », au rang des « métropoles à potentiel européen » (l'idée étant de la faire monter en « division supérieure », dans la « classe 4 » des métropoles d'importance européenne).

Ces critères ont été déclinés territorialement dans une étude réalisée par la Communauté urbaine :

Critère 1 : le nombre d'habitants -L'isolement-

- 753 931 habitants en 2000, 7^{ème} rang national (pour l'agglomération bordelaise prise au sens de l'INSEE, c'est-à-dire plus large que la CUB)
- Isolement relatif dans la région aquitaine
- Un réseau urbain naturel peu marqué (Toulouse, Bilbao...)

Critère 2 : l'évolution démographique depuis 1950 -La jeunesse-

- Croissance continue mais plus faible qu'à Madrid ou Montpellier
- 55 % de la population ont moins de 39 ans
- Une tendance naturelle à l'extension urbaine, en voie de correction

Critère 3 : les ports -Le déclin-

- 5^{ème} rang national, 46^{ème} rang européen avec 9 millions de tonnes de marchandises par an
- Dominé par Nantes, Gijón, Bilbao, la Corogne ou Lisbonne
- Mieux arrimer le Port Autonome de Bordeaux à sa région pour l'aider à mieux « se vendre »

Critère 4 : les aéroports -Le portail-

- Trafic passagers en légère baisse (-7% en 2 ans) pour le 5^{ème} aéroport français
- Impact économique majeur pour l'agglomération bordelaise
- La solution du hub avec Toulouse ?
- Anticipation nécessaire de l'arrivée du TGV à l'horizon 2012/2013, qui aura des conséquences majeures sur les marchés de l'aéroport

Critère 5 : L'accessibilité des agglomérations -L'Espagne ?-

- Accès à 50 agglomérations européennes dans la journée
- Un nœud routier et ferroviaire en voie de modernisation
- Tirer davantage profit du boom ibérique

Critère 6 : les sièges sociaux des grands groupes -Le désert-

- Des établissements aéronautiques visibles mais généralement sous commandement francilien
- 122 sièges sociaux d'entreprises de plus de 100 salariés sur l'agglomération
- Convaincre les patrons autant que les cadres de se délocaliser (Bordeaux est la ville préférée des cadres français après Toulouse)

Critère 7 : les places financières -Des atouts-

- Bordeaux mieux que Nantes, Gênes ou Toulouse
- La clé pour l'accueil des filiales de grandes entreprises multinationales
- La proximité de bourses de niveau européen à Porto, Lisbonne, Valence et Bilbao

Critère 8 : le tourisme urbain -Le rebond-

- Une hausse mal évaluée des courts séjours touristiques
- Une offre de structures d'accueil haut de gamme (hôtels 3 et 4 étoiles) insuffisante
- Des structures d'hôtellerie plus légères à améliorer (campings, chambres d'hôtes)

Critère 9 : les foires et salons -L'obligation internationale-

- Bordeaux tire son épingle du jeu à l'échelon national
- L'impact économique fort du tourisme d'affaire
- Muscler l'offre commerciale à l'international

Critère 10 : les congrès -Le filon-

- Bordeaux est une des 36 villes européennes de congrès devant Francfort, Turin et Porto
- L'agglomération accueille plus de 15 congrès internationaux par an
- Organiser la concurrence avec les autres sites régionaux majeurs ?

Critère 11 : les musées -Mutualiser-

- Un potentiel réel mais éclaté
- Une fréquentation à la baisse
- Une politique culturelle à l'échelle de l'agglomération est-elle pertinente ?

Critère 12 : le patrimoine culturel -Après la fête ?-

- Un patrimoine XVIII^{ème} attractif et des sites d'agglomération d'intérêt touristique (Blanquefort, Lormont, Talence, Pessac...)
- Des fêtes visibles au niveau national voire international (Fleuve, Vin)
- Un potentiel culturel associatif bouillonnant

Critère 13 : le nombre d'étudiants -L'impératif-

- Faible attractivité extra régionale
- Difficultés à retenir les diplômés sur l'agglomération
- Un déficit d'ingénieurs à combler

Critère 14 : l'édition de revues scientifiques -L'hégémonie anglo-saxonne-

- 800 revues scientifiques éditées à Oxford, 200 à Paris, moins de 15 à Bordeaux
- Un critère contesté car il n'inclut pas le nombre de brevets déposés ni les transferts de technologie

Critère 15 : la recherche -L'espoir-

- Bordeaux derrière Toulouse, Lyon et Grenoble
- 6^{ème} région française en terme de dépense de recherche et développement, l'Aquitaine investit moitié moins de son PIB que Midi-Pyrénées
- Valoriser les points forts : aéronautique, laser, sciences du vivant, matériaux composites...

Trois thématiques de travail ont donc été proposées, et trois groupes de travail d'une vingtaine de personnes ont planché respectivement sur :

- l'accessibilité et les transports
- le poids économique, financier, et la recherche universitaire
- le tourisme et les activités culturelles

Pour nous aider à la fois à éclairer nos réflexions et à prendre du recul, de nombreux experts (35 au total), parfois extérieurs à l'agglomération, ont été conviés à nous faire partager leur expérience (cf. liste en annexe).

De cette première phase d'interventions / débats (qui a duré un an), 15 pistes ont émergé :

- 1 : - Irriguer l'agglomération de mode doux de déplacement
Réfléchir à des actions de sensibilisation (auprès des élus, des techniciens, des commerçants, des habitants...) et d'information (auprès des citoyens : centrale de mobilité...)?
- 2 : - Fiscalité et stationnement
- 3 : - Interconnexion et intermodalité. (Quels transports en commun après la 2^{ème} phase du tramway ?)
- 4 : - Créer un colloque scientifique mondial autour de la filière laser
- 5 : - Diffuser la culture doctorale dans les PME
- 6 : - Une seule université à Bordeaux
- 7 : - Amplifier l'attractivité de Bordeaux comme place reconnue dans la Défense nationale
- 8 : - Développer l'artisanat dans l'agglomération
- 9 : - Le TGV à Bordeaux. Et Après ?
- 10 : - Fédérer les actions publiques dans le domaine du tourisme national
- 11 : - Professionnaliser l'accueil des congressistes
- 12 : - Développer les partenariats entre le monde du spectacle et celui du vin

- 13 : - Projet : « Tourisme fluvial et regards sur les chemins de Compostelle »
 14 : - Une équipe de rugby professionnelle pour l'agglomération
 15 : - Une compétence culturelle d'agglomération ? Un schéma directeur de développement culturel ?

Elles ont donc été proposées aux membres, et après remaniement, 9 groupes de travail se sont constitués autour des thématiques suivantes :

Piste 1 : - Irriguer l'agglomération de mode doux de déplacement

- Réfléchir à des actions de sensibilisation (auprès des élus, des techniciens, des commerçants, des habitants...) et d'information (auprès des citoyens : centrale de mobilité...)?
- Fiscalité et stationnement
- Interconnexions entre les différents modes de transports. (Quels transports en commun après la 2^{ème} phase du tramway ?)

Piste 2: Le TGV à Bordeaux. Et Après ?

Piste 3 : - Fédérer les actions publiques dans le domaine du tourisme,

- Professionnaliser l'accueil des congressistes
- Le fleuve, les chemins de Compostelle, autant de réseaux historiques et spécifiques sur lesquels s'appuyer pour créer du lien :
 entre les différentes communes de la CUB
 entre la CUB et l'agglomération
 entre l'agglomération et le grand territoire (département)

Piste 4 : Développer les partenariats entre le monde du spectacle et celui du vin

Piste 5 : Une compétence culturelle d'agglomération ? Un schéma directeur de développement culturel ?

Piste 6 : Diffuser la culture doctorale dans les PME

Piste 7 : Comment donner à Bordeaux une meilleure visibilité en tant que ville universitaire ?

Piste 8 : Développer l'artisanat dans l'agglomération

Piste 9 : Amplifier l'attractivité de Bordeaux comme place reconnue dans la Défense Nationale

Si ce n'est leur composition perfectible (« Caminante, no hay camino. El camino se hace al andar ») disait Antonio Machado... Des acteurs culturels ont rejoint le CDDAB en cours de mission, et celui-ci gagnera à affiner encore les profils de compétence nécessaires à intégrer s'il veut se donner véritablement les moyens d'une réflexion globale et pertinente), les groupes ont globalement joué le jeu, et les propositions issues de ces réflexions sont généralement partagées et appropriées par tous. Elles constituent un compromis plus qu'un consensus, dans le sens où elles résultent aussi parfois de divergences de points de vue.*

* Cheminant, il n'y a point de chemin. Le chemin se trace en avançant.

La synthèse de ces 9 pistes présentée ci-après a permis d'en regrouper certaines. Au final, ce sont donc 7 objectifs développés ci-après que le CDDAB propose aux élus :

- 1 - Donner à l'université bordelaise une meilleure visibilité internationale p. 6
- 2 - Conforter la place de l'artisanat dans l'agglomération p. 8
- 3 - Partager plus équitablement l'espace entre les différents modes de déplacement p. 11
- 4 - Engager une politique de développement touristique durable p. 13
- 5 - Anticiper l'arrivée du TGV à Bordeaux p. 16
- 6 - Conforter Bordeaux comme place européenne de la Défense p. 18
- 7 - Doter l'agglomération d'une (de) politique(s) culturelle(s) concertée(s) p. 20

Certes, nous aurions bien entendu souhaité aller encore plus loin. Certaines questions qui semblaient pourtant primordiales et auraient mérité d'être creusées n'ont pas suscité l'enthousiasme. Il a été ainsi proposé aux membres d'inviter un représentant du World Wild Fond (WWF), ou même un spécialiste des questions financières, mais cela ne s'est pas fait faute d'avoir trouvé preneur... Par ailleurs, des questions traitées en phase 1 n'ont pas été approfondies en phase 2. C'est le cas par exemple :

- du sport : la question de sa place au sein de l'agglomération, de sa capacité à fédérer un territoire, avec notamment l'idée, qui paraissait particulièrement opportune, d'une équipe de rugby d'agglomération comme l'un des moteurs potentiels de l'identité à naître de la métropole bordelaise,
- du développement de l'aéronautique, et plus généralement des projets à caractère économique,
- du logement : si cette question s'est retrouvée en filigrane abordée dans la quasi-totalité des pistes, elle n'a pas fait l'objet d'une réflexion spécifique.

Malgré tout, l'un des points particulièrement positifs de cette expérience est que **toutes les réflexions ont été transversales**, ce qui, en matière de développement, est un gage de « durabilité » (*le sommet mondial des villes de 1996 « Habitat II » qui s'est déroulé à Istanbul rappelle que la **dimension urbaine du développement durable** se présente sous deux aspects essentiels : d'une part la contribution des villes à la durabilité de la planète, d'autre part **la nécessité de conduire** au sein de chaque agglomération **une démarche de développement équilibré** qui s'inscrive par définition dans des **réalités culturelles, sociales, économiques, politiques, mais aussi dans des échelles propres correspondant à ces réalités, en valorisant ces spécificités**).*

Le message fort du CDDAB est que Bordeaux ne gagnera pas sur une piste sans gagner sur les autres, ni ne gagnera durablement pour certains sans gagner pour tous :

On ne peut pas réfléchir au développement économique et vouloir attirer des entreprises de haute technologie et/ou des cadres sans penser (la liste ne saurait être exhaustive) : habitat et foncier, déplacements, politique culturelle et sportive, bien-être en ville pour tous (accessibilité,

traitements paysagers, lieux de respiration...), service aux entreprises avec nécessité d'employés moins qualifiés qui doivent, eux aussi, se loger...

S'ils n'en sont qu'à leurs prémices, les travaux de ce conseil montrent déjà qu'une culture de l'écoute et du dialogue peut s'instaurer entre des membres de la « société civile » aussi divers soient-ils, et laissent entrevoir la richesse que leur force de réflexion peut apporter au projet de territoire.

Marianne Lefort

Piste 1 :

Objectif :

Donner à l'université bordelaise une meilleure visibilité internationale

Moyens :

- Création d'un outil de type établissement public commun universitaire, pour regrouper les moyens
- Favoriser la diffusion de la culture « docteur » dans l'industrie et les services
- Proposition de création d'un colloque d'envergure mondiale sur la filière Laser

Opportunité communautaire :

Se saisir des projets d'aménagement des campus de l'agglomération, des partenariats noués dans le domaine de la recherche pour fédérer les facultés dans une perspective de création d'une seule université à Bordeaux

Il est apparu comme très clair aux membres du CDDAB qu'à l'échelle mondiale, européenne ou nationale, l'université bordelaise ne pouvait être visible qu'unie. Il y va de sa crédibilité vis-à-vis de ses interlocuteurs institutionnels, industriels et de ses bailleurs de fonds.

Première étape sur ce chemin de l'unité, la **création d'un outil** (par exemple un établissement public de coopération universitaire : EPCU) qui s'occupe de toute l'intendance universitaire. Les exemples de doublons sont multiples (gestion de l'eau, des marchés, des déplacements des universitaires, vie étudiante...). Un EPCU serait de nature à permettre de réelles simplifications et de vraies économies d'échelles.

La création d'une seule université fait encore débat au sein des universités bordelaises. Il y a eu dans le passé des tentatives de fusion qui se sont soldées par des échecs. Des gestions de proximité offrent parfois plus de souplesse. Mais le sujet n'est plus tabou sur les campus. Doucement mais sûrement, les universités bordelaises doivent être encouragées à construire leur unité.

Les membres du conseil encouragent au développement de la **pluri-disciplinarité au sein de l'université**. Il faut une conception des diplômes qui devienne supra facultaire. Les trois missions que sont la production de savoir (la recherche), la transmission du savoir (l'enseignement) et la formation professionnelle ne peuvent plus être séparées. Pour créer un master dans lequel on a besoin de juristes, d'historiens, d'urbanistes, il faut adopter un nouveau mode de management qui évite le vote de 36 conseils universitaires... Les savoirs sont aujourd'hui interdépendants et interconnectés, pas les facultés.

Par ailleurs, pour contribuer de manière encore plus efficace au développement de l'emploi et de l'innovation sur son territoire, l'agglomération pourrait sans doute encourager la **diffusion de la culture doctorale dans l'industrie et le monde la production**. La maturité des thésards, leur autonomie, leur sens des responsabilités, leur créativité... sont loués par les cabinets de recrutement. Deux docteurs sur trois en physique, en biologie ou en sciences de l'ingénieur sont recrutés dans le privé en Grand Bretagne, un sur trois dans le domaine des lettres, des sciences humaines, sociales et économiques. La Communauté urbaine de Bordeaux pourrait agir sur son territoire pour encourager les thésards et les docteurs à se diriger vers l'industrie en soutenant l'interfaçage et en jouant les "facilitateurs" en permettant notamment aux PME-PMI d'exprimer leurs besoins.

Dernier point et non des moindres : puisque le CEA, en choisissant la Gironde pour développer la Ligne d'intégration Laser et construire le Laser Mégajoule, est venu reconnaître le savoir faire des universités bordelaises, une idée qui a émergé au sein du CDDAB est de créer un événement mondial autour du Laser. « Il est indispensable de prendre place maintenant sur cette espace intellectuel » indique M. Martin, directeur général de Congrès et expositions de Bordeaux. La Communauté urbaine de Bordeaux pourrait prendre l'initiative de piloter un tel événement forcément non rentable les premières années. L'université de Bordeaux 1, le CEA, les entreprises de la filière, d'autres collectivités pourraient donner l'élan. Le coup de projecteur serait mondial et peut être de nature à susciter un intérêt extérieur à la région sur le laser pétawatt... Il ne faut pas venir trop tôt sur un tel marché, mais pour préparer quelque chose de cette importance, il faut plusieurs années et plusieurs années d'une équipe qui fonctionne...

Piste 2 :

Objectif :

Conforter la place de l'artisanat dans l'agglomération

Moyens :

- S'appuyer sur les réflexions du groupe d'artisans leader en émergence
- Assurer la promotion de l'artisanat
- Favoriser l'accès des artisans au centre-ville

Opportunité communautaire :

Profiter des opérations d'aménagement, des programmes d'équipement (haut débit), de renouvellement urbain ou des programmes immobiliers engagés ou en vue sur l'agglomération pour enraciner et arrimer l'artisanat de services, de production et de proximité dans la cité, dans le cadre d'une démarche globale voulue par les artisans.

L'artisanat a perdu plus de 550 établissements sur le territoire de l'agglomération bordelaise depuis 1996 alors que dans le même temps il connaissait une croissance en nombre d'entreprises et en nombre de salariés sur l'ensemble de la Gironde. Une analyse plus fine de ces tendances est en cours d'examen par la Chambre des métiers et de l'Artisanat de la Gironde.

On constate trois grandes familles d'artisanat :

L'artisanat induit dont le développement est lié aux nouvelles tendances de la tertiarisation. Il s'agit d'entreprises complémentaires de second œuvre, d'entreprises artisanales de nettoyage, de TPE de rénovation de bâtiment et du tertiaire industriel-bureaux-services. Cet artisanat est un facteur de compétitivité du territoire puisqu'il devient facteur d'implantation pour les entreprises ou les groupes. Il doit être conforté.

L'artisanat de production. Il est lié aux filières d'excellence régionales. Il est créateur d'emplois et bien arrimé sur ses niches. Il a aujourd'hui besoin de trouver pleinement sa place sur les sites métropolitains et d'accéder aux infrastructures matérielles et immatérielles. L'artisanat d'art, du patrimoine, des produits de terroirs qui fait partie de cette famille gagnerait à être associé aux politiques de promotion de la métropole.

L'artisanat de proximité enfin. Associé à la vie de quartier, il contribue à l'animation de la ville, au lien social et à l'offre de services de proximité. Il souffre aujourd'hui, confronté à la pression foncière, aux difficultés d'accès, à la concurrence de franchises et des pôles commerciaux de périphérie.

Seule une démarche globale permettra de conforter la place de l'artisanat dans l'agglomération. Elle doit s'appuyer sur un diagnostic sans complaisance de la situation de l'artisanat dans le centre historique et sur les réflexions de groupe d'artisans leader déjà constitué. Un livre blanc vient d'être remis aux élus bordelais. Il contient toute une série de propositions articulées autour de trois thèmes forts :

- l'accessibilité et l'attractivité,
- les contraintes urbaines et l'accès au foncier,
- la promotion de l'artisanat.

Le Conseil de développement durable suggère plusieurs types d'actions de nature à conforter la place de l'artisanat dans l'agglomération :

- Pour l'artisanat induit et de production la création de sites dédiés permettent de favoriser les échanges entre les donneurs d'ordres régionaux et leurs co-traitants. L'exemple des opérations de modernisation programmée de l'artisanat et des petites entreprises (Ompape) engagées au début des années 2000 à Blanquefort et sur la zone Nord Ouest aéroport a démontré son efficacité : démarches de progrès, accompagnement de projets innovants, création d'emplois. D'autres types d'actions similaires pourraient être engagées visant à conforter les filières aéronautiques et défense.
- La création d'hôtels d'entreprises permettrait l'émergence de dynamiques de réseaux.
- Le transfert d'entreprises (automobiles, carrosserie) de production (bois métal, équipementiers) et du bâtiment du centre de l'agglomération vers des zones (ZAC : zones d'aménagement concerté) artisanales mixant activités et logements permettrait (avec le

soutien de la CUB) de créer des zones tampons entre centre et grande périphérie de nature à favoriser la mixité. Un projet est en cours à Floirac.

- A titre d'exemple, pour encourager l'artisanat de proximité, des initiatives comme celle de la rue du Faubourg des arts sur la ZAC des Chartrons ou la création de pépinières en centre ville (une est en projet sur Bordeaux) permettent, avec le soutien des acteurs publics, à cet artisanat de proximité d'alléger la contrainte foncière et de répondre aux nouveaux services demandés par la population dans les centres villes de l'agglomération (réparation de vélos, vidéos club...)
- La valorisation des savoirs faire dans le domaine de la réhabilitation du patrimoine est engagée par les instances professionnelles. Permettre à ces artisans de se fixer sur Bordeaux, d'accéder aux chantiers est aussi utile à l'image de la ville et de l'agglomération.

Piste 3 :

Objectif :

Un meilleur partage de l'espace entre les différents modes de déplacement

Moyens :

Irriguer l'agglomération de mode doux de déplacement

- **Actions de sensibilisation auprès des publics cibles (élus, commerçants, techniciens, habitants...)**
- **Soutien au développement des centrales de mobilité**

Opportunité communautaire :

Engager la réflexion sur l'interconnexion entre les modes de transport à l'occasion des choix sur la troisième phase du TCSP (transport en commun en site propre) de l'agglomération bordelaise.

Il apparaît très clairement à l'ensemble des membres du conseil de développement durable de l'agglomération bordelaise que la question des modes doux de déplacement **doit être envisagée, en amont et de manière globale**. C'est un mode nouveau de management des projets de transport sur l'agglomération que le CDDAB appelle de ses vœux. La "situation" du cours Gambetta du centre ville de Talence est emblématique de ce qu'il ne faudrait plus faire à l'avenir...

Le tramway, le bus, les vélos, les piétons doivent être intégrés dans les priorités de départ de tout nouveau projet d'infrastructure même s'il faut décider de déplacer le trafic automobile. **La qualité de vie, la qualité de ville sont pour le CDDAB des éléments forts du bien-être des habitants et donc de l'attractivité d'une métropole.**

Plusieurs actions très concrètes devraient être mises en œuvre pour parvenir à l'objectif affiché par le CDDAB :

- Assurer la continuité des modes doux pour les véhicules d'accompagnement (vélos, poussettes, fauteuils), dans la traversée des autres flux notamment, en songeant à la tenue de pause.
- Reconsidérer la politique tarifaire de stationnement de centre ville pour inciter à l'utilisation des transports en commun, améliorer la ponctualité des prestations de transport en commun, et réfléchir à une tarification intermodale incitative au sein de l'agglomération.
- Sensibiliser les usagers actuels et futurs (dans les écoles) sur les modes de déplacement alternatifs à la voiture.
- Se donner les moyens d'informer correctement (bornes internet, affichages, lettres de la CUB) les citoyens sur toutes les interconnexions possibles lors des déplacements professionnels et de loisirs, en indiquant les coûts pour l'utilisateur de chaque mode (voiture, tramway), lui donnant accès ainsi à des éléments de comparaison.
- Créer une vraie desserte de banlieue en développant les lignes de bus (ou en créant des navettes) périphériques qui vont rejoindre les terminus du tramway en attendant l'extension du réseau.
- Intégrer d'avantage l'impact transport sur le développement du territoire dans les grandes décisions d'équipement ou d'aménagement.

Piste 4 :

Objectif:

Engager une politique de développement touristique durable

Moyens:

- Mieux coordonner les actions publiques dans le domaine du tourisme
- Valoriser les atouts historiques (le fleuve, les chemins de Saint Jacques) et culturels de l'agglomération.
- Adopter une politique de développement touristique tant extérieur (marchand) qu'intérieur : selon le CDDAB, il faut **faire de l'habitant de notre territoire son meilleur ambassadeur**
- Favoriser de nouveaux types de partenariats

Opportunité communautaire:

Profiter de la présence sur le territoire de l'agglomération de dizaines de milliers de touristes en quelque occasion (fête du vin, du fleuve) pour donner au visiteur l'envie de rester ou de revenir en dotant la CUB d'une vraie capacité de pilotage touristique

Organisation et coordination des acteurs

Pour donner au touriste l'envie de revenir, les politiques menées doivent permettre de conjuguer le tourisme « extérieur » (ou marchand : visibilité des « phares » tels que le vin, l'aéronautique) et le tourisme « intérieur », (valorisation du territoire pour ses habitants : qualité de vie, confort urbain, parcours-découverte, accès à la culture et aux loisirs, qualité de l'accueil ou du service...).

L'idée dominante est **qu'il est souhaitable d'intégrer l'ensemble des acteurs dès le début de la réflexion** des projets émergents. **Acteurs culturels, sportifs...** doivent également être associés à ces **rapprochements entre professionnels et institutionnels** du tourisme.

Nombreux sont les échelons de gestion de la compétence tourisme : région, département, communes, intercommunalités. **Il faut coordonner ces politiques et donner corps à la politique touristique communautaire** telle qu'elle est prévue depuis quelques années...

Par ailleurs, **le CDDAB souhaite que les acteurs chargés des autres politiques territoriales** (habitat, développement économique, desserte ferroviaire, cyclable, routière...) **soient impliqués**, afin d'éviter les « coups partis » sans stratégie globale, comme par exemple la multiplication des « résidences touristiques » sur le territoire de la CUB, qui inquiètent les professionnels et dont l'implantation va à l'encontre des préconisations du PLH sur la nécessité de densification de l'habitat intra-rocade.

La communauté urbaine pourrait jouer un rôle charnière dans la promotion, l'information et la communication touristique. Il faut multiplier les modes d'information des visiteurs, pour leur « vendre » notre territoire tout en s'adaptant à leur diversité (dossier d'inscription des universités pour les étudiants, « pass » découverte pour cadres de passage...)

Organisation et coordination des actions

C'est sans doute en mixant politique touristique, politique culturelle et création d'événements que l'agglomération pourrait davantage tirer son épingle dans cette compétition territoriale croissante. Pour conserver le touriste ou le faire revenir, il faut multiplier les animations, développer les réseaux, les partenariats... (La récente annonce de regroupement de Vinexpo avec la Fête du Fleuve va dans le sens d'une meilleure visibilité de ces événements et donc de l'agglomération).

Les atouts à valoriser : quelques exemples d'actions possibles

Le vin

Les avis divergent, au sein du CDDAB, sur les chances de succès et sur les soutiens publics qui pourraient encourager des projets « déterritorialisés » comme Ampélopolis.

Mais l'avis est unanime pour que **l'image du vin**, ce fleuron de la notoriété mondiale de la région, soit « dépoussiérée » et surtout diversifiée pour parler à tous (aujourd'hui, le vin n'est vu que sous son angle de produit d'exception).

- Une politique de partenariat avec les châteaux doit être encouragée
- Un centre culturel du vin (qui serait complémentaire) pourrait à la fois permettre aux habitants de mieux s'approprier cette culture, et profiter à l'attractivité touristique de l'agglomération.

L'aéronautique et spatial

Le conservatoire de l'air et de l'espace d'Aquitaine pourrait être valorisé (un partenariat avec la Défense et les grandes entreprises de l'aéronautique pourrait être envisagé)

Quand l'histoire rejoint la géographie

Les chemins de Saint Jacques, vestiges d'une civilisation européenne médiévale, pourraient être relancés. Ils portent en eux les valeurs d'hospitalité, de solidarité, de tolérance qui conviennent parfaitement au développement du tourisme durable. Il est possible de recréer un réseau à l'intérieur de la CUB, créer une continuité piétonne, valoriser le patrimoine bâti. La relance des chemins de Saint Jacques est source de développement pour le tourisme intérieur.

Le fleuve lui aussi doit être mise en valeur : aménagements de berges, de pontons, de promenades, mise en place d'appareils à démanteler les bateaux... L'idée du CDDAB est de relier entre eux ces réseaux fabriquant alors du lien entre l'urbain et le territoire élargi.

Les partenariats

De manière générale, la CUB doit encourager et faciliter le développement de partenariats à la fois public/privés et entre les différents acteurs qui participent au développement du territoire et qui pourraient s'apporter mutuellement. **Par exemple, elle peut aider au développement de partenariats** parfois déjà officieusement engagés **entre le monde du vin et celui du spectacle...**

Une piste parmi d'autres : le domaine des « musiques actuelles » est notamment particulièrement développé dans notre agglomération, et sa présence historique a doté celle-ci d'acteurs très expérimentés tant du point de vue de l'aide à la création (locaux de répétitions...) que de la formation (écoles de jazz et de rock très réputées) et de la diffusion (organisation de spectacles, de festivals...) **De manière générale, notre agglomération abrite un vivier artistique et culturel très riche, et en demande de partenariats.**

Exemple de concepts basés sur le partenariat :

On sait que l'été est une période où les viticulteurs sont plus disponibles... On pourrait alors imaginer des RV culturels dans des châteaux, autour du vin et de la littérature, du vin et de la peinture, du vin et de la musique... On peut imaginer aussi une belle manifestation culturelle (annuelle ?) qui fasse entrer les viticulteurs dans la ville... La fête du vin pourrait se voir dotée d'une vraie programmation musicale et artistique, en associant les acteurs culturels en amont, dès l'élaboration du projet.

Le Marathon du Médoc est un exemple intéressant, dans le sens où il est internationalement connu. Si le vin, et pourquoi pas aussi certains phares de la gastronomie du Sud-Ouest comme le foie gras, étaient plus souvent associés aux événements et manifestations culturelles, il y aurait certainement bien plus de monde ! Il faut encourager le développement du mécénat...

Piste 5 :

Objectif :

Anticiper l'arrivée du TGV à Bordeaux

Moyens :

- Imposer un lobbying fort pour la poursuite des lignes TGV tant vers le sud-ouest que vers le sud-est (Toulouse), avec quand même une priorité à accorder au développement vers l'Espagne
- Réfléchir à la notion de grand contournement ferroviaire*, ses fonctions, son implantation...
- Doper l'offre de services sur l'agglomération

Opportunité communautaire:

Profiter du temps encore nécessaire à la mise au point du financement et à la réalisation de la ligne nouvelle entre Tours et Bordeaux pour mettre sur pieds, avec tous les acteurs, une stratégie d'accompagnement économique, culturel... durable.

Le conseil de développement durable de l'agglomération bordelaise soutient sans réserve la création d'une ligne nouvelle à grande vitesse de Tours à Bordeaux à l'horizon 2015. Nul doute que mettre Bordeaux à 2 heures de Paris est de nature à améliorer l'accessibilité de l'agglomération, donc son attractivité. Mais Bordeaux ne saurait être un terminus, et c'est bien du passage du TGV via Bordeaux qu'il est question. Il est tout aussi important pour l'agglomération bordelaise d'être reliée en deux heures à Bilbao et en une heure à Toulouse.

Le CDDAB suggère à la Communauté urbaine d'actionner un lobbying fort pour le TGV continue prioritairement sa route vers le sud-ouest, mais il considère que l'efficacité optimum d'un tel investissement est d'offrir un service en réseau. La LGV doit continuer sa route vers l'Espagne (en doublant la ligne dans les Landes avancement certains) mais aussi vers Toulouse et le sud-est. Il doit permettre un développement, selon les besoins à déterminer, des trains Intercity rapides et cadencés pour relier les capitales départementales de l'Aquitaine. Il pourrait trouver sa place sur la transversale ferroviaire Alpes Atlantiques, pendant ferré de l'A 89, et pour laquelle une charte fondatrice est en cours d'élaboration, à l'initiative de l'Association Logistique Transport Ouest (Altro).

Les membres du conseil de développement durable demandent que l'arrivée future du TGV sur Bordeaux soit l'occasion de réfléchir aux conditions de réalisation d'un contournement ferroviaire (trop vite écarté, selon certains, du débat public sur le grand contournement de Bordeaux*) : voyageurs ? Voyageurs et fret ? Contournement ouest ? Contournement est ? Le CDDAB souhaite aussi l'engagement de réflexions sur l'opportunité d'une interconnexion de la ligne TGV avec l'aéroport de Bordeaux Mérignac, de manière à optimiser les complémentarités entre les deux modes de transport (même si l'expérience de Lyon-St Exupéry ne paraît pas probante à certains, même si le potentiel de voyageurs en correspondance à Mérignac n'atteindra jamais celui de Roissy-Charles de Gaulle) et tenter de créer ainsi les conditions d'un vrai développement durable.

L'arrivée du TGV ne sera enfin une chance pour l'agglomération bordelaise que si une nouvelle offre de services, économiques, culturels, peut émerger localement. Le développement cohérent de notre territoire passe aussi par une politique culturelle d'agglomération et par la création d'événements (culturels, sportifs, professionnels) qui placent Bordeaux dans le concert national et européen. Les partenariats économiques, avec Paris bien sûr, qu'il faut dès aujourd'hui imaginer à deux heures de Bordeaux, mais aussi avec Toulouse voire Bilbao, doivent être imaginés. Enfin l'impact sur le territoire de l'arrivée du TGV est aussi foncier. Une interconnexion ferrée avec les villes moyennes de la région couplée à une réflexion sur le foncier pourrait éviter un étalement urbain non durable et favoriser le développement de ces cités.

*Note de Didier Jourdain de la SEPANSO :

« Lors du débat public concernant le projet du contournement autoroutier la SEPANSO s'est positionnée au niveau de la première question. L'argumentation et les propositions alternatives démontraient la non-opportunité de ce projet. Par conséquent la SEPANSO ne peut souscrire à la position du CDDAB qui réclame ce contournement autoroutier ou du moins le considère comme un fait accompli. »

D'autres points seraient peut être à évoquer concernant le concept de développement durable , qui dépasse largement le problème de l'attractivité de Bordeaux, mais c'est autour du grand contournement que le bât blesse le plus. »

Piste 6 :

Objectif :

Conforter Bordeaux comme place européenne de la Défense

Moyens :

- Développer les interfaces entre le monde civil et celui de la Défense
- Accompagner la professionnalisation de l'armée par une politique de logement

Opportunité communautaire :

- Tirer profit de la candidature de l'agglomération à l'accueil de l'Agence européenne de la Défense pour mieux enraciner le potentiel économique et de recherche d'une armée qui se professionnalise.
- Profiter des opportunités foncières libérées par l'armée pour encourager selon le contexte le logement, la recherche, le développement économique...

L'armée et le secteur de la défense jouent un rôle prépondérant en Aquitaine et sur le territoire de l'agglomération bordelaise. Les militaires sont nombreux à Bordeaux et y occupent de nombreux espaces stratégiques. Les entreprises à haute valeur ajoutée spécialisées dans l'aéronautique et le spatial sont reconnues mondialement (Thalès, Dassault...). L'émergence autour du CEA et de la Ligne d'intégration laser au Barp du laser mégajoule conforte la Gironde comme un des pôles européens majeurs dans le secteur de la Défense. Rappelons juste que les élus de la communauté urbaine ont voté récemment à la quasi unanimité la candidature de Bordeaux pour l'accueil d'une antenne programme de l'Agence européenne de la Défense.

La professionnalisation des armées et les externalisations inéluctables qu'elle entraîne rendent nécessaire une meilleure connaissance mutuelle entre le monde civil et le monde militaire sur notre territoire. L'armée recrute et l'armée remet certains de ses hommes sur le marché de l'emploi. La Défense a aujourd'hui besoin de développer de nouveaux partenariats avec le monde de l'entreprise.

Une première idée serait de créer une base de données recensant les départs de l'armée (âge, métiers, spécialités...).

Le Défense externalise un nombre croissant de marchés et de prestations. Selon le Medef, l'armée ne serait qu'à 10 % aujourd'hui de son potentiel d'externalisation de services. **La deuxième idée serait de spécialiser les interfaces entre les PME et les PMI locales et le monde de la Défense afin qu'elles puissent tirer profit de ces marchés externalisés.** Le développement de cette communication ne dépend pas que de la CUB (qui pourrait toutefois jouer un rôle pour former les PME au code des marchés publics qui n'est pas simple d'accès) mais aussi des fédérations professionnelles ou des chambres consulaires.

L'armée va aussi libérer une partie du patrimoine foncier qu'elle possède sur l'agglomération. La caserne Niel sur la rive droite, la caserne Faucher, de l'autre côté des boulevards en face de Xaintrailles, un site qui va accueillir des logements à proximité immédiate de l'hôpital (alors que l'on manque de m² pour développer des activités économiques de recherche et de production autour de la santé et des biotechnologies à Bordeaux...). Sur la BA 106 à Mérignac, à proximité du tram à Arlac, il reste de nombreux espaces vierges au potentiel de développement important. Les pouvoirs publics locaux, notamment la Communauté urbaine, gagneraient à anticiper les choix futurs d'aménagement.

Des besoins en logement. L'armée a de vraies difficultés pour loger les jeunes engagés même si, sur Bordeaux, le nombre de cadres, mieux rémunérés, est proportionnellement plus important que dans d'autres régions militaires. Il apparaît nécessaire aux membres du conseil de développement durable porteurs de cette piste d'accroître l'offre de logement pour fidéliser les jeunes engagés, notamment les jeunes couples sur la région. La question de l'établissement public foncier ne pourra pas être longtemps éludée. Le logement devient trop cher sur l'agglomération et même au-delà, le foncier presque inaccessible. Si l'ambition est d'éviter un étalement urbain qui gagne aujourd'hui le département des Landes (où la présence militaire est aussi), il est urgent d'agir sur le logement, le foncier, afin de rendre l'agglomération accessible aux jeunes dont les revenus sont modestes. **C'est une condition de l'attractivité d'une agglomération. C'est vrai pour les militaires, c'est vrai pour l'ensemble des habitants.**

Piste 7 :

Objectif :

Doter l'agglomération d'une (de) politique(s) culturelle(s) concertée(s)

Moyens :

- Etablir une meilleure complémentarité entre les actions culturelles communales et l'échelon communautaire
- Ouvrir le dialogue entre acteurs de la culture et élus de l'agglomération
- Affirmer l'identité de l'agglomération en s'appuyant sur son potentiel culturel

Opportunité communautaire:

Tirer profit des réflexions qui prennent publiquement forme sur le territoire en matière d'actions culturelles d'agglomération pour établir, avec les acteurs, un cahier des charges qui déterminera les choix (nouvelle compétence, nouveaux financements, schéma de développement culturel...)

Premier constat, lourd de sens, de cette piste de travail du conseil de développement durable de l'agglomération bordelaise : jamais les acteurs de la vie culturelle de l'agglomération bordelaise n'avaient été associés à une telle réflexion. Ils ont volontiers mis le pied dans la porte et entendent aujourd'hui participer activement à l'élaboration des futures règles du jeu communautaire en matière culturelle.

Deuxième constat : personne ne sait aujourd'hui, de manière globale, sur le territoire de l'agglomération, quels sont le nombre de manifestations culturelles, les publics visés, les financements, les programmations en cours d'élaboration, dans une agglomération de 700 000 habitants.

Troisième constat : les métropoles françaises et européennes considèrent la culture, la production d'événements culturels, le rayonnement culturel, comme des investissements indispensables à leur attractivité et l'expression de tout ou partie de leur identité. Ce n'est pas suffisamment le cas dans l'agglomération Bordelaise.

L'heure est, selon le CDDAB, à l'établissement d'un pré-cahier des charges aidant à identifier les éventuels champs d'une compétence communautaire. La culture est un des leviers de l'émergence de l'identité territoriale. Elle est un des vecteurs de cette identité. Et il n'est finalement pas surprenant que la Communauté urbaine, qui ne mène aucune action culturelle propre, ne soit perçue par la population que comme une organisation administrative qui gère des réseaux. L'intégration d'une dimension culturelle est de nature à améliorer la réflexion sur le territoire à l'échelle de l'agglomération. Les membres du CDDAB sont convaincus que la culture peut aider à faire émerger un véritable projet de territoire. La culture est facteur d'attractivité, extérieur (tourisme) et intérieur (qualité de l'offre, diffusion,...).

La Communauté urbaine de Bordeaux ne doit pas remplacer les communes qui, pour la plupart, mènent des actions culturelles de proximité et de qualité. Si elle se saisit de cette compétence, elle devra apporter une plus value à ces initiatives communales, les mettre en résonance...

Bien sûr, cette prise de compétence culturelle sera ou serait source de financements nouveaux ; évidemment, elle offrirait des nouveaux horizons à la politique de grands équipements culturels existants (Théâtre, CAPC...), à créer (Zénith) ou d'événements culturels nouveaux (festival,..). **Mais ne n'est pas par le biais de lignes budgétaires nouvelles que le CDDAB veut porter le débat. Parlons d'abord des redondances, entre élus et acteurs de la culture dans les communes. Regardons ce qui manque. Imaginons comment faire adhérer, grâce à la culture, les populations à un territoire plus vaste que celui du quartier et de la commune. Abordons surtout la question de la créativité et de l'inventivité culturelle en connaissant mieux tous les potentiels du spectacle vivant, de la littérature, du cinéma, du patrimoine. Ne lançons pas une politique de prestige sans bien connaître nos potentiels culturels afin de les valoriser. Etudions comment les manifestations culturelles existantes et les acteurs culturels pourraient s'intégrer aux événements déjà connus sur chacune des rives de la Garonne. Tissons un réseau culturel d'agglomération dont les forces pourraient s'additionner, se fédérer, se compléter.**

Il apparaît clair au CDDAB qu'il n'y a pas de développement culturel possible sans lien avec toutes les autres problématiques du territoire (déplacement, urbanisme, habitat...)

Les plus values que pourraient apporter la CUB à l'action culturelle sont réelles :

- L'harmonisation et la coordination des équipements et actions existants avec le souci de circulation des publics
- L'encouragement à la coopération et à l'accompagnement des actions intercommunales

- La médiation
- L'aide à la diffusion

Les questions que devra trancher le pré-cahier des charges sont bien identifiées.

Quelle forme pourrait prendre cette plus value communautaire ? Comment les communes de la Communauté urbaine seraient associées ? Et les communes et des communautés de communes voisines ? Quels publics sont visés ? Quels modes opérationnels ? Avec deux options : la première en intégrant les premières actions dans les compétences existantes, la seconde en considérant la culture comme moteur du développement du territoire avec compétence communautaire immédiate.

Les acteurs culturels réunis au sein du CDDAB veulent poursuivre cette réflexion au delà. En échangeant avec les élus dans un groupe informel de travail constitué ou à constituer. Ils jugent utile d'être accompagnés dans cette démarche par un référent qui suive les réunions, fasse les comptes rendus, organise des rencontres comme celles initiées par le CDDAB avec les promoteurs lillois du schéma de développement culturel de la métropole lilloise.

La prise de compétence communautaire est sans doute aujourd'hui nécessaire mais il faut aujourd'hui réunir les acteurs (élus, acteurs culturels) pour lui donner un contenu, politique, stratégique, culturel afin qu'elle soit constructive, durable, facteur d'identité, et source d'attractivité pour toute l'agglomération.

Annexe : liste des experts invités

Dans l'ordre chronologique, nous avons reçu :

- Monsieur Gérard CRIQUI (DRE)
- Monsieur Pierre BAILLET (CETE sud-ouest)
- Monsieur Georges MARECHAL (CUB)

Pour apporter au groupe 1 un éclairage sur les échanges (flux) nord-sud et sur ce qui se fait sur l'agglomération bordelaise en matière de P.D.E..

- Monsieur François PROISY (Chef de projet Route des Lasers – SGAR)
- Monsieur Francis HARDOUIN (Président de l'Université Bordeaux 4)
- Monsieur Eric MOTTAY (Amplitude Systèmes)

Pour parler au groupe 2 de la filière laser : les retombées économiques de l'implantation du laser mégajoule pour l'agglomération bordelaise :

- Comment l'agglomération bordelaise pourrait tirer partie, en terme de recherche et de développement, des investissements lasers en cours et à venir en Gironde (Ligne d'intégration laser, Pétawatt, laser mégajoule..).
- Quelles peuvent être les conditions d'un bon transfert de technologie et du développement de la filière.

- Monsieur Eric ROUX (Président du Réseau Aquitain de Musiques Actuelles, Directeur de la Rockscool Barbey)
- Monsieur Jean-François LHERETE (Directeur Général des Affaires Culturelles - Ville de Bordeaux), accompagné de Monsieur Dominique BOYER (Directeur des Affaires Culturelles, Ville de Bordeaux)

Pour parler au groupe 3 des musiques actuelles et d'une éventuelle politique culturelle à l'échelle de l'agglomération

- Monsieur Martial CORNEVIN (PAB)
- Monsieur Philippe MULLER (CUB)
- Monsieur Benoît MEUGNIOT (CGFTE-CONNEX)
- Monsieur Silvère DEUIL (SNCF)
- Monsieur Jean DHOBIE (SNCF)

Pour présenter au groupe 1 les forces et faiblesses des différents modes de déplacement, l'état des réflexions en matière d'orientations politiques de la CUB sur cette question des transports, et la réflexion de chacun des acteurs sur l'intermodalité.

- Monsieur Bernard TARDIEN (Ed. FANLAC)
- Madame Marie-Françoise TARDIEN (Ed. FANLAC)
- Madame Geneviève ANDUEZA (Escale du Livre – Bordeaux)
- Monsieur Henri MARTIN (Librairie La Machine à Lire)

Pour parler au groupe 3 du livre :

l'Escale du Livre (le pourquoi de la « déconcentration » du salon du livre initialement localisé au Hangar 14, son organisation, son budget, sa communication, son rayonnement...), *l'édition régionale* (son activité, son devenir...) et *le lien avec le lecteur* (témoignage d'un libraire bordelais)

- Madame Brigitte BLOCH (Directrice du Comité Régional du Tourisme)
- Monsieur Jean LARRIEU (Directeur du Commerce et de l'Action Territoriale – CCIB)

Pour parler au groupe 3 des nouveaux comportements touristiques, des forces et faiblesses de l'accueil dans l'agglomération bordelaise, de comment Bordeaux doit jouer avec sa région ; et de l'association tourisme et vin.

- Monsieur Jean MARIEU (IATU)

- Monsieur Frédéric DUTHEIL (Pôle universitaire de Bordeaux)

Pour parler au groupe 2 du nécessaire rapprochement des universités d'une part, et du projet campus d'autre part (notamment comment celui-ci pouvait aider à déclencher la logique de regroupement des formes).

- Monsieur Patrick TREINS (CDDAB, Parempuyre)

- Monsieur Damien DELANGHE (Vélocité)

- Monsieur René VERNAY (Droits du Piéton)

Pour parler au groupe 1 de la place du piéton, du cycliste, de la personne handicapée dans l'agglomération bordelaise, des atouts de celle-ci, de ses points faibles et de ce qu'il faudrait faire pour améliorer les conditions de circulation des modes doux de déplacement.

- Monsieur Eyméric LACOSTE (Aéroport de Bx)

- Monsieur Philippe JUNQUET (DDE)

- Monsieur Dominique HARRIET (CUB)

Pour parler aux groupes 1 et 2 du projet de technoparc et du développement de la filière aéronautique (forces et faiblesses de l'aéroport, développements économiques autour de l'aéroport, projet global d'aménagement et de développement de l'aéroport de Bordeaux Mérignac ...)

- Monsieur François-Bernard MARTIN (Directeur Général de Congrès expositions Bordeaux)

Pour parler au groupe 3 des forces et faiblesses de l'agglomération bordelaise sur le marché des congrès, foires et salons, français, européen et mondial.

- Monsieur Thierry BAERT (Agence d'urbanisme de Lille Métropole)

Pour parler aux 3 groupes :

- de la métropole lilloise et du contexte territorial dans lequel elle s'inscrit,
- d'un schéma de développement culturel en cours d'élaboration,
- de Lille 2004 (capitale européenne de la culture) : de l'impact que cet événement a eu sur l'agglomération lilloise, et qu'il aura peut-être sur le comportement des acteurs culturels et institutionnels.

- **Monsieur Serge SIMON (Médecin – Directeur du Centre d'Accompagnement et de Prévention pour les sportifs de l'hôpital Saint-André à Bordeaux, Consultant sportif pour France Télévision, Président de Provale : Syndicat National des joueurs de Rugby)**

Pour parler aux 3 groupes de son projet d'une équipe professionnelle de rugby pour l'agglomération : comment il l'imagine, en quoi cela pourrait servir à la fois le rugby, et surtout (en ce qui nous concerne) l'agglomération bordelaise...

- Monsieur Maurice GOZE (IATU – Univ. Bx 3)

Pour parler aux 3 groupes des impacts de l'étalement urbain sur le développement économique, culturel, social et écologique du territoire

- Monsieur Bernard PECQUEUR (UJF – Grenoble)

- Monsieur Jean-René JECKO (ADEISO)

- Monsieur Daniel LORRE (CCIB)

Pour parler aux 3 groupes de la technopole grenobloise (ses forces, ses spécificités) et nous dire ce que sont les industries de l'électronique et de l'informatique dans le sud-ouest, quels sont leurs projets, leurs potentiels, ce qu'elles pourraient attendre du territoire de l'agglomération au sens large (on parle beaucoup de pôles de compétitivité) pour davantage se développer...

- Monsieur le Général Michel FOU BRIAT (Armée de Terre)

Pour présenter les conclusions de l'étude lancée par l'armée sur l'impact économique, social et territorial de la Défense en Aquitaine.

